



APPEL A CANDIDATURE

L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux dans l'enseignement obligatoire et un étudiant sur deux dans l'enseignement supérieur non-universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) fédère les écoles fondamentales, secondaires, les Hautes Ecoles (HE) et les Ecoles supérieures des Arts (ESA), les établissements de promotion sociale catholiques ainsi que les Centres PMS libres.

*Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de soutien aux établissements d'enseignement supérieur et aux pouvoirs organisateurs, il recrute pour sa **Fédération de l'Enseignement supérieur (Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts)** un¹*

Secrétaire général adjoint

Ce qu'offre la fonction

Dans une fonction de cadre au sein de la **Fédération de l'Enseignement supérieur -FédESuC-**, vous serez amené à :

- Collaborer avec la Secrétaire générale, participer à la réflexion stratégique et apporter votre expertise dans la mise en œuvre des projets de la fédération
- Prendre des responsabilités et gérer en autonomie des dossiers préalablement instruits
- Être en relation avec les autres fédérations et les services internes du SeGEC
- Représenter les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des Arts dans les instances de la FWB et assurer le rôle de courroie de transmission
- Prendre part activement à des commissions et des groupes de travail (FédESuC, CIC, ARES, ...)

Votre fonction s'exercera au bénéfice des Pouvoirs organisateurs ainsi que des Directions des Hautes écoles et des Ecoles supérieures des Arts.

Elle vous offrira l'occasion de rejoindre une équipe dynamique et motivée, en réflexion permanente pour l'avenir de l'enseignement supérieur.

La lettre de mission actuelle (qui pourra être révisée en fonction du profil) ainsi que les axes du plan d'actions prioritaires de la FédESuC sont annexés au présent appel.

¹ Rédigé à titre épïcène

Conditions d'accès :

Vous disposez d'un diplôme de niveau master ou assimilé.

Vous êtes engagé.e à titre définitif dans une Haute école ou une Ecole supérieure des Arts du réseau.

Vous adhérez aux principes du travail en équipe, construit sur le mode collaboratif et vous êtes disposé.e à mettre à jour vos connaissances par l'étude approfondie de références spécifiques au secteur et par des formations.

La mission à pourvoir est une fonction à temps plein indivisible et qui nécessite une disponibilité importante.

Atouts pour la fonction :

- Avoir exercé une fonction de direction ou une fonction transversale de coordination
- Connaître les structures et la réglementation de base organisant l'enseignement supérieur en FWB
- Mesurer les défis liés à l'évolution de l'enseignement supérieur et percevoir les enjeux pour les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des Arts du réseau
- Disposer d'une expérience dans le domaine de la représentation et de la négociation institutionnelle

Conditions du contrat :

L'engagement est prévu dans le cadre d'un détachement de votre HE ou ESA, pour un mandat d'une durée de 6 ans, renouvelable.

Entrée en fonction pour l'année académique 2022-23.

Vous travaillerez essentiellement dans les locaux du SeGEC, avec des déplacements à Bruxelles et en Wallonie, notamment dans les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des Arts du réseau.

La valorisation de la fonction est à négocier avec le Service RH, dans le cadre des balises fixées par le SeGEC.

Procédure pour postuler :

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, sont à adresser pour le 12 septembre 2022 à Madame Vinciane De Keyser, Secrétaire générale de la FédESuC vinciane.dekeyser@segec.be.

Les candidatures retenues feront l'objet d'un contact personnalisé en vue d'un entretien lors de la troisième semaine de septembre.

Lettre de mission Secrétaire général adjoint FédESuC

Le secrétaire général adjoint¹ assiste le secrétaire général dans l'élaboration et la mise en œuvre des objectifs de la fédération. Il agit auprès de lui et lui rend compte directement.

Le mandat du secrétaire général adjoint est d'une durée de six ans renouvelable.

La lettre de mission est valable pour la même durée. Elle est révisible après évaluation tous les deux ans, en fonction de l'évolution des besoins et du fonctionnement de la fédération, ou à la demande du secrétaire général ou du secrétaire général adjoint.

La lettre de mission sera adaptée à l'entrée en fonction du secrétaire général adjoint.

Lors de l'entrée en fonction d'un nouveau secrétaire général, la lettre de mission du secrétaire général adjoint pourra être revue, en concertation avec ce dernier.

Le secrétaire général adjoint est, de manière générale, chargé :

1. de participer à l'animation du projet spécifique de l'enseignement catholique et en particulier de celui de la fédération de l'enseignement supérieur ;
2. de collaborer et d'apporter son expertise au secrétaire général dans la mise en œuvre des projets de la fédération ;
3. de seconder le secrétaire général dans le fonctionnement journalier de la fédération ;
4. de représenter la fédération dans les réunions internes ou externes sur demande du secrétaire général.

Globalement, le secrétaire général adjoint contribue avec le secrétaire général à définir la vision stratégique et prospective des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts du réseau. Il collabore, gère et/ou coordonne certaines actions et activités utiles au développement des établissements.

Les trois axes d'actions dévolues à la fédération de l'enseignement supérieur et à ses cadres sont : la représentation, la coordination et l'animation. Dans ce contexte, les diverses tâches attribuées au Secrétaire général adjoint sont listées en quelques grandes lignes reprises ci-dessous.

¹ Rédigé à titre épïcène

Dans l'exercice de la **fonction de représentation**

- participer, avec le secrétaire général, aux réunions du Comité Directeur, du Bureau de liaison FédESuC – FéProSoC et du Collège des Directeurs-Présidents ;
- organiser les contacts utiles au travail de la fédération au bénéfice des directions, des gestionnaires administratifs et juridiques et des autres groupes de travail constitués;
- prendre les contacts internes et externes nécessaires pour informer et instruire tout dossier confié par le secrétaire général. Une attention particulière sera apportée à l'articulation entre niveaux d'enseignement dans le cadre du Pacte d'excellence et de la Réforme de la formation initiale des enseignants ;
- représenter et/ou accompagner le Secrétaire général aux réunions de travail et/ou de concertation avec l'Administration, les Commissaires, le cabinet du ministre et en interréseau avec les autres HE ;
- représenter les HE dans les Commissions permanentes de l'ARES et les groupes de travail constitués au sein de l'ARES. Assurer la circulation de l'information relatives à ces groupes dans les institutions du réseau ;
- représenter les HE et les ESA dans les instances en FWB ;
- représenter le réseau dans des jurys (CAPAES, Fondation Roi Baudouin, ...) ou dans des dispositifs de sélection et/ou d'évaluation (Evaluation AEQES, directions, ...)

Dans l'exercice de la **fonction de coordination**

- concevoir, gérer et animer avec d'autres collaborateurs, la politique de formation de cadres (direction, direction adjointe, coordinateurs, ...)
- animer les réunions des directeurs de domaine et veiller à favoriser les échanges;
- coanimer les réunions des gestionnaires administratifs et juridiques, tout particulièrement sur les matières relatives au parcours et au statut de l'étudiant ;
- organiser ou collaborer à l'organisation des réunions qui touchent certaines fonctions transversales ;
- apporter sa contribution au plan de communication de la fédération tant interne qu'externe ;
- favoriser la communication relative aux travaux des organes de l'ARES auprès des HE et ESA ;

- assurer une articulation nécessaire avec les fédérations de l'enseignement obligatoire, notamment dans les domaines de l'éducation et du pédagogique (programmes, formations continues,...)
- favoriser la cohésion de l'équipe des collaborateurs de la fédération (organisation de réunions régulières, veille sur les suivis à assurer, acculturation de nouveaux collaborateurs, ...)

Dans l'exercice de la **fonction d'animation**

- répondre au mieux aux attentes des institutions en matière de rédaction de leurs objectifs et missions, en articulation avec les valeurs partagées au sein du réseau (Mission de l'école chrétienne, PPSC -Programme pédagogique social et culturel des HE-, Règlement des études et des examens,...) ;
- gérer en responsabilité des projets relatifs aux priorités de la fédération (recherches, études, événements, formations,...) ;
- instruire des dossiers sur des sujets en lien avec les priorités de la fédération et/ou avec l'actualité politique ;
- rédiger le plan prioritaire d'actions de la fédération conçu avec les parties prenantes, ainsi que coordonner le rapport d'activités quinquennal de la fédération et sa version annuelle ;

L'exercice de ces responsabilités nécessite une ferme volonté d'entretenir des relations de confiance mutuelle et de loyauté avec le secrétaire général, dans le cadre d'une collaboration et d'une concertation régulière, de manière à garantir le bon fonctionnement de la FédESuC et l'atteinte de ses priorités.

FédESuC

Annexe
Guide pour les actions
FédESuC



Plan d'actions prioritaires

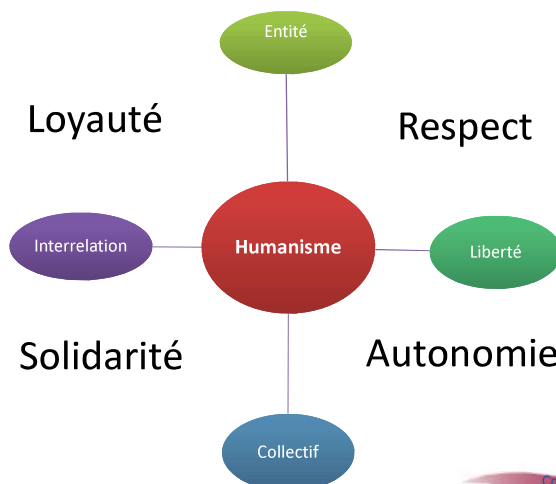
Orientation du PAP

La FédESuC, fédération de l'enseignement supérieur catholique, fédère les HE et les ESA de l'enseignement supérieur libre confessionnel subventionné.

Par sa proactivité, elle **construit des relations dynamiques** entre ces institutions, pour une **action commune** en faveur d'un **développement de l'enseignement supérieur**, dans et hors de la **Fédération Wallonie Bruxelles**, action fondée sur des valeurs partagées.

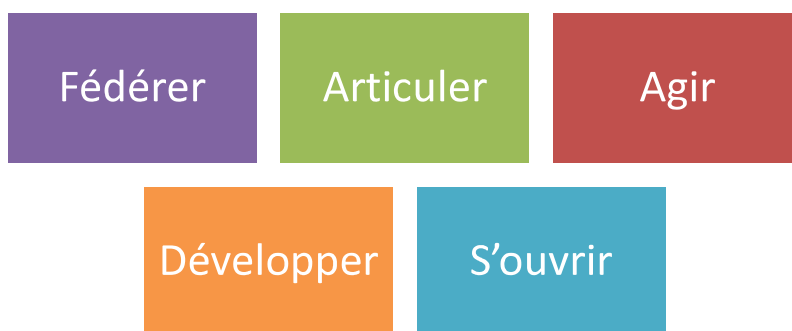
Valeurs

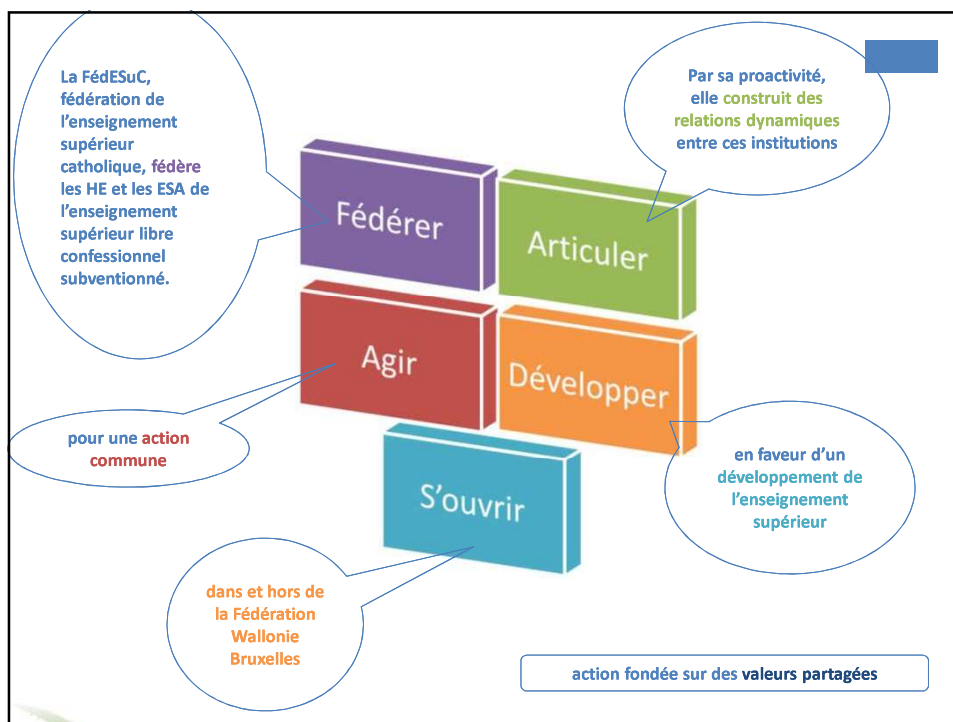
Axes nourris de **4 valeurs articulées et d'une valeur centrale/essentielle**
 4 valeurs qui construisent la valeur centrale de l'humanisme d'inspiration chrétienne
 Ouvert au pluralisme
 Voir Mission de l'école chrétienne



Construction PAP FedESuC 3

+ 5 axes de déploiement





+

La FédESuC, fédération de l'enseignement supérieur catholique, fédère les HE et les ESA de l'enseignement supérieur libre confessionnel subventionné.

- Fédérer l'ensemble de l'enseignement supérieur catholique et œuvrer avec dynamisme à sa **cohésion**, dans la **diversité** et dans le respect de l'**autonomie** des établissements.

+

Par sa proactivité, elle **construit des relations dynamiques** entre ces institutions,

- Créer les conditions d'un **partage collaboratif** des ressources, des outils et des informations
- Veiller à le favoriser et à le nourrir

+

pour une **action commune**

- Elaborer des orientations à partir des **apports de chacun**, les promouvoir
- Représenter les institutions de manière **proactive, constructive et réflexive.**

+ en faveur d'un développement de l'enseignement supérieur

- Anticiper l'évolution des HE et des ESA sur base d'une analyse **prospective** et sur base d'une vision d'un enseignement **professionnalisant** pour les unes et **artistique** pour les autres
- Promouvoir la **recherche** et l'**innovation** au sein des institutions

+ dans et hors de la Fédération Wallonie Bruxelles,

- S'ouvrir à des enrichissements réciproques, y compris au niveau international, par des **synergies** avec des associations, des groupements, des réseaux et des niveaux d'enseignements, ainsi que par des **partenariats** avec les acteurs de la société